

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 117 (1936)

Nachruf: Moser, Christian

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Christian Moser

28 octobre 1861—8 juillet 1935

Christian Moser¹ naquit le 28 octobre 1861 dans une ferme du village d'Arni, dans l'Emmenthal. Aîné de trois garçons, il n'avait que onze ans lorsque son père mourut, c'est dire que pendant son enfance les difficultés ne lui furent pas épargnées. Il en tira profit en les vainquant; tout jeune, il comprit que si le père de famille ne peut pas être remplacé comme éducateur, il est hautement souhaitable, lors de sa disparition, que d'autres ressources se substituent à son gain; il était bien préparé pour s'occuper d'assurances.

Elève du séminaire de Muristalden à Berne, Moser en sortit en 1880 avec le brevet de maître primaire; il dirigea pendant deux ans l'école de Bramberg, près de Neuenegg. Une santé délicate ne l'empêcha pas de poursuivre ses études à l'Université de Berne, où il trouva comme professeur de mathématiques l'illustre Schläfli. En 1884, il obtint le brevet de maître secondaire et, en 1885, celui de maître de gymnase. Après un séjour à Berlin, il subit à Berne, en 1886, les épreuves du doctorat; il partit pour Paris, puis à son retour, en 1887, se fit agréger, en qualité de privat-docent, au corps enseignant de l'Université de Berne. En même temps, il remplissait les fonctions de maître secondaire dans une école de Berne.

Les goûts de Moser le poussaient vers une activité scientifique; les circonstances allaient l'engager dans une autre voie. Depuis quelques années, un fort courant se faisait sentir dans les milieux politiques suisses en faveur d'assurances ouvrières; au mois de juin 1890, les Chambres fédérales avaient adopté un article constitutionnel (art. 34^{bis}) prescrivant à la Confédération d'introduire, par voie législative, l'assurance en cas d'accident et de maladie; cette disposition fut acceptée par le peuple et les cantons le 26 octobre 1890. Avant même de s'adresser à l'homme politique, Louis Forrer, alors conseiller national, qui devait attacher son nom à la nouvelle loi, le Conseil fédéral estima

¹ Friedli a consacré à Moser une excellente notice nécrologique (Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fascicule n° 30, Berne, chez Stämpfli & C^{ie}, 1935); nous lui faisons de larges emprunts.

qu'il fallait qu'un technicien préparât le travail. Le conseiller fédéral Deucher, adoptant l'avis de M. Schaertlin, s'adressa à Moser qui, le 5 janvier 1891, entra au service de la Confédération avec le titre de mathématicien du Département de l'industrie et de l'agriculture. Sa vie se trouvait orientée dans la direction qu'il suivit jusqu'à sa mort; au lieu d'appliquer les mathématiques à l'astronomie ou à la physique, comme il l'aurait aimé, il les utiliserait à scruter les lois de la mortalité, de l'invalidité et de la morbidité et à en tirer les conséquences. Autrement dit, il abandonnerait la matière inanimée pour étudier les phénomènes qui dépendent de la vie, tout particulièrement de la vie des hommes.

Alors commencèrent pour Moser une dizaine d'années de travail d'autant plus dur qu'il se trouvait dans un domaine tout nouveau pour lui. Heureusement, une forte préparation générale lui permit d'acquérir très vite les connaissances spéciales dont il avait besoin. Le résultat de ce gros effort furent deux mémoires sur le coût de l'assurance contre la maladie et de l'assurance contre les accidents ainsi que la loi fédérale du 5 octobre 1899 sur l'assurance contre les maladies et les accidents et sur l'assurance militaire; cette loi, soumise au peuple, fut rejetée à une grande majorité le 20 mai 1900. Cet échec fut un coup rude pour tous ceux qui avaient participé à l'élaboration de la loi, pour Moser en particulier; il en souffrit, mais ne se laissa pas décourager. Restant attaché au Département de l'industrie, il s'occupa des travaux préparatoires pour une caisse de pensions en faveur du personnel fédéral, de l'assurance des instructeurs et de celle des militaires, ainsi que de la caisse de pensions des professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale. C'est pendant cette période, en 1901, qu'il fut nommé professeur extraordinaire, pour la théorie mathématique des assurances, à l'Université de Berne.

En 1904, le premier directeur du Bureau fédéral des assurances, Kummer, âgé de soixante-seize ans, prit sa retraite; le Conseil fédéral désigna Moser pour lui succéder. A ce moment-là, les commissions législatives terminaient l'étude de la loi sur le contrat d'assurance; Moser participa à leurs travaux; puis, après que cette loi eût été adoptée par les Chambres en 1908, il présida au travail d'adaptation qu'impliquait sa mise en vigueur; ensuite, il jeta les fondements d'une autre loi, celle sur les cautionnements des sociétés d'assurances.

Devenu professeur ordinaire à la fin de 1914, Moser désira se consacrer davantage à l'enseignement; il donna pour la fin de 1915 sa démission de directeur du Bureau des assurances. En 1916 déjà, ses collègues de Berne lui confiaient la charge de recteur de l'Université.

Son enseignement ne l'empêcha pas de continuer à s'occuper d'applications. Il poursuivit l'étude de la loi sur les cautionnements des sociétés d'assurances, jusqu'à ce qu'elle fût adoptée par les Chambres fédérales, en 1919. Il collabora activement à la Caisse d'assurance des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux et appartint à son conseil d'administration.



CHRISTIAN MOSER

1861—1935

On ne saurait énumérer toutes les caisses d'assurances auxquelles il donna ses conseils ni tous les comités dont il fit partie, mais il faut mentionner la Caisse-maladie pour le canton de Berne; membre de son comité central pendant trente-quatre ans, Moser y joua un rôle prépondérant et contribua pour une large part à lui acquérir le bon renom dont elle jouit. Il utilisa à des fins scientifiques les observations faites chez les assurés de la caisse et dressa une table de morbidité encore très employée.

Moser, dont les travaux avaient été remarqués à l'étranger, donna sa mesure dans une négociation délicate. Le traité de Versailles imposait à l'Allemagne de transférer au nouveau souverain une partie des biens afférents aux assurances sociales qu'elle avait organisées dans les territoires qu'elle cédait aux Etats voisins; à défaut d'entente sur les conditions du transfert, le Conseil de la Société des Nations devait trancher le différend, après avoir demandé le préavis d'une commission de cinq membres. Moser fit partie des commissions désignées à cet effet; il présida celle qui concernait l'Alsace-Lorraine; à côté de lui siégeaient un Français, un Allemand, un Italien et un Suédois. Les décisions furent prises à l'unanimité. Que d'autorité et de finesse ne fallut-il pas pour obtenir ce résultat!

Il avait la passion de la science sous toutes ses formes; il s'intéressait également aux mathématiques, à la physique, à la chimie, à la biologie et à la géologie; aussi trouvait-il le plus vif plaisir et le plus grand profit aux travaux de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Il mit également son talent d'administrateur au service de la Société; de 1902 à 1934, il fut membre, vice-président et représentant au Sénat de la Commission des publications; la clarté de son jugement et son étude approfondie de chaque question faisaient de lui un appui précieux pour le président. Les mêmes qualités le mirent en évidence dans la Commission Euler; il voyait un devoir national dans la publication des œuvres de ce mathématicien, grand entre les grands; il s'y employa sans compter sa peine. Il fut également un membre dévoué de la Société mathématique suisse; s'il n'en devint pas le président, c'est qu'il déclina cette charge. Dès lors, ce fut tout naturel, lors de la création de la Fondation pour l'avancement des sciences mathématiques en Suisse, de l'élire dans le conseil.

La Société bernoise des sciences naturelles trouva, elle aussi, dans Moser un membre très actif; il y entra en 1884 déjà, siégea dans son comité et le présida avec distinction pendant l'exercice 1912/13.

L'Association des Actuaires suisses gardera la mémoire de Moser en honneur; il fut un de ses membres fondateurs en 1905 et fit partie de son comité; il y présenta plusieurs travaux de valeur; on était toujours heureux de le voir intervenir dans les discussions; son expérience et la justesse de ses vues donnaient à ses avis un intérêt de premier ordre.

La place nous manque pour analyser l'œuvre scientifique de Moser; nous devons pourtant signaler ses études qui se rapportent aux associations qui se renouvellent. Il y a montré les services éminents que

peuvent rendre à l'actuaire les équations intégrales; ses travaux constituent pour la théorie mathématique des assurances un enrichissement d'autant plus précieux que, comme l'ont montré plusieurs de ses élèves, on peut les développer et les prolonger.

Nos sociétés ont donné à Moser les distinctions dont elles disposent; il était président d'honneur de la Société bernoise de Mathématique, membre d'honneur de l'Association des Actuaires suisses, de la Société bernoise des sciences naturelles, de la Caisse-maladie pour le canton de Berne, membre correspondant de l'Institut des Actuaires français et assesseur de l'Institut national de prévoyance à Madrid. En 1931, l'Université de Lausanne lui avait décerné, *honoris causa*, le grade de docteur ès sciences économiques et actuarielles.

Ce qui frappait dès l'abord chez Moser, était une grande bienveillance et l'amour du prochain; nous ne pourrions dire combien de fois on nous a dit ou écrit: « dans telle occasion, M. Moser s'est montré un véritable père pour moi »; puis une pensée lucide et droite, enfin une volonté qu'on ne discernait qu'à la longue tant elle était enveloppée de bonhomie. Sa méthode est plus facile à définir qu'à pratiquer. Premièrement, il étudiait attentivement les faits pour en avoir une vue juste, puis, après avoir arrêté son opinion, il travaillait avec finesse et patience à la faire triompher. Il se donnait tout entier à ce qu'il faisait, si bien que chacun croyait que la question qu'il traitait était, à ses yeux, la plus importante de toutes. Lorsqu'on ne le connaissait pas, il donnait l'impression de lenteur; ce n'était qu'une apparence; sa précision et sa sûreté lui évitaient toute fausse manœuvre, aussi, à la fin de la semaine ou du mois, avait-il dépassé beaucoup d'autres aux allures plus vives.

Ce fut surtout lors de son soixante-dixième anniversaire que nous pûmes mesurer l'affection dont il était entouré; plus de soixante de ses élèves se réunirent pour lui offrir un recueil de vingt-huit mémoires composés à son intention, la *Festgabe Moser*. Mener à chef une œuvre pareille présente bien des difficultés; elles furent aisément surmontées, car chacun s'inspirait de l'esprit du maître, cet esprit d'entente et de bonne volonté. Les élèves de Moser n'invitèrent personne à collaborer avec eux, car ils tenaient à montrer le résultat de l'enseignement qu'ils avaient reçu; mais ils ne se laissaient pas guider par une idée de monopole; aussi, le soir du 28 octobre 1931, une cérémonie à l'aula de l'Université de Berne, puis un grand dîner rassemblèrent-ils les amis du septuagénaire. De nombreux orateurs dirent combien soit eux-mêmes, soit les sociétés qu'ils représentaient, étaient redevables à Moser. Chacun des participants garde un souvenir ému de cette soirée. Il est beau pour un professeur de donner un enseignement qui porte des fruits tels que la *Festgabe Moser* et pour un homme de provoquer l'affection témoignée à Moser en cette occasion-là!

Moser avait toujours été d'une santé délicate; à mesure qu'il avançait en âge, il devait multiplier les précautions; pourtant, lorsqu'on lui voyait l'esprit toujours aussi délié, on se prenait à espérer le conserver

très longtemps; mais pendant l'été 1934, il eut une petite attaque d'apoplexie; il ne s'en remit pas et lui qui avait étudié à fond les lois de la mortalité, qui avait consacré toutes ses forces à atténuer les conséquences économiques causées par la perte du père de famille, attendit paisiblement la mort. Elle vint le 8 juillet 1935.

S. Dumas.

Verzeichnis der von Prof. Dr. Chr. Moser verfassten wissenschaftlichen Arbeiten, Denkschriften und versicherungstechnischen Gutachten

Zusammengestellt von Prof. Dr. W. Friedli

Wissenschaftliche Arbeiten

1. Zur Theorie der Winkel-Dreiteilung. Separatdruck aus den Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft in Bern, Heft III, 1884, Bern (vorgelegt in der Sitzung vom 22. November 1884).
2. Über Gebilde, welche durch Fixation einer sphärischen Curve und Fortbewegung des Projectionscentrums entstehen. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der philosophischen Doktorwürde, vorgelegt der hohen philosophischen Fakultät der Universität Bern. Bern, Buchdruckerei K. J. Wyss, 1887.
3. Aus der Welt der Fixsterne. Gemeinverständlicher Vortrag über eine Bereicherung in der Erforschung des gestirnten Himmels, gehalten am 1. März 1888 im Grossen Kasinosaale zu Bern (Zyklus akademischer Vorträge). Als Manuskript gedruckt.
4. Die Weltzeit und ihre Anschlusszeiten für die europäischen Staaten. Vortrag in der Geographischen Gesellschaft Bern, gehalten in der Monatsversammlung vom 16. Mai 1889.
5. Das Zehn-Zwölferkreuz des eidgenössischen Wappens. Bern 1890.
6. Über eine geographisch-statistische Methode und ihre Verwertung zu einer Darstellung betreffend die Universitäts-Frequenz durch schweizerische Studierende. Separatabdruck aus dem X. Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern. Bern, Hallersche Buchdruckerei, 1891.
7. Über die schweizerische Kranken- und Unfallversicherung. Separatabdruck, Congresso Internazionale per gli Infortuni del Lavoro, Milano 1894.
8. Vorschläge zur Weiterführung der Statistik der gegenseitigen Hilfsgesellschaften. Separatabdruck aus der 6. Lieferung der Zeitschrift für schweizerische Statistik, 33. Jahrgang, 1897.
9. Über eine in der Theorie der Krankenversicherung auftretende Funktion. Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft. Bern, K. J. Wyss, 1898.
10. Mondschein in der Nacht vor der Laupenschlacht (21. Juni 1339). Prüfung einer durch die Tradition übermittelten Angabe. Separatabdruck aus dem XVI. Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern. Bern, Hallersche Buchdruckerei, 1898.
11. Sur l'ordre de survie et les fonctions de Lamé. Communication faite par M. Ch. Moser dans la Section de Mathématiques, Physique et Astronomie, séance du 1^{er} août 1899. Compte rendu des travaux présentés à la 82^e session de la Société Helvétique des Sciences Naturelles, réunie à Neuchâtel, 1899.
12. Über eine mit der Umlaufszeit der Planeten zusammenhängende Relation. Separatabdruck aus den Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft in Bern, Jahrgang 1899. K. J. Wyss, Bern, 1899.
13. Transactions of the Second International Actuarial Congress. London, May 16 to 20, 1898. Votum von Dr. Ch. Moser über die gegenseitigen Hilfsgesellschaften in der Schweiz, S. 573.

14. Communication touchant une table de morbidité, par M. le Dr Ch. Moser, mathématicien-actuaire du Bureau fédéral suisse de l'Industrie. Extrait des Rapports présentés au 3^e Congrès international d'actuaire, Paris 1900. Paris, Imprimerie Paul Dupont, 1900.
15. Internationaler Arbeiter-Versicherungs-Kongress, 6. Tagung, Düsseldorf, 17.—24. Juni 1902. „Gegenwärtiger Stand der Frage der Berufsunfälle und der sozialen Versicherung in der Schweiz.“
16. Proceedings of the fourth International Congress of Actuaries held in New York, August 31 to September 5, 1903. Vol. I, pag. 760: „Notiz betreffend den Unterricht der Versicherungs-Wissenschaft auf der Universität.“ 1903.
17. Die Intensität der Sterblichkeit und die Intensitätsfunktion. Separatabdruck aus der Zeitschrift für schweizerische Statistik, 42. Jahrgang, 1906; gleichzeitig abgedruckt in den Mitteilungen der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker, Heft 1, 1906. Bern, Stämpfli & Cie.
18. V. Internationaler Kongress für Versicherungs-Wissenschaft, Berlin, 10.—15. September 1906. „Mitteilung über den Stand und die Fortschritte der schweizerischen Versicherungsgesetzgebung“. Berlin, 1906.
19. „Über die Vergleichung krankenstatistischer Beobachtungen und das Auftreten Bessel'scher Funktionen.“ Schweizerische wissenschaftliche Nachrichten, Beiblatt zu den Neuen Denkschriften der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft, 1. Jahrgang. Zürich, Buchdruckerei Gebr. Leemann & Co., 1907.
20. „Studien zur Versicherungsmathematik. Über die Intensität der Sterblichkeit und die Intensitätsfunktionen verschiedener Ordnung“ Schweiz. wissenschaftliche Nachrichten, 1. Jahrgang, Zürich, Buchdruckerei Gebr. Leemann & Co., 1907.
21. „Professor Dr. Georg Sidler 1831—1907.“ Separatabdruck aus der Beilage „Nekrologe“ zu den Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft, Glarus 1908.
22. Congrès international des assurances sociales, 8^{me} session, Rome, 1908. „La loi suisse sur le contrat d'assurance du 2 avril 1908 et les assurances sociales.“ Imprimerie Nationale, Rome, 1909.
23. VII. Internationaler Kongress für Versicherungs-Wissenschaft, Amsterdam 1912, Band II, Thema III (Entwicklung der Gesetzgebung, des Versicherungsunterrichts und des Versicherungsvertrages): „Das Inkrafttreten des schweizerischen Bundesgesetzes über den Versicherungsvertrag.“
24. „Dr. J. J. Kummer 1828—1913.“ Sonderabzug aus Heft 8 der Mitteilungen der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker, Bern 1913.
25. L'assurance populaire en Suisse auprès des Sociétés autorisées. Rapport présenté à la demande du Comité suisse. Conférence de Paris, 1914.
26. „Der Zeichenwechselsatz.“ (Über das Verhalten der Reserven bei einer im Verlaufe der Versicherung in umgrenztem Altersgebiete auftretenden Änderung der Sterblichkeit.) 9. Heft der Mitteilungen der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker, Bern 1914.
27. „Leben und Sterben in der schweizerischen Bevölkerung.“ Rektoratsrede, gehalten an der 82. Stiftungsfeier der Universität Bern am 18. November 1916 von Professor Dr. Christian Moser. Bern, Akademische Buchhandlung von Max Drechsel, 1917 (abgedruckt im 13. Heft der Mitteilungen der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker, Bern 1918).
28. Über Gleichungen für eine sich erneuernde Gesellschaft mit Anwendung auf Sozialversicherungskassen. Separatabdruck aus den Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft, Schaffhausen 1921. Bern, Buchdruckerei Böhler & Co., 1921.
29. A propos d'équations se rapportant à une association qui se renouvelle, avec application aux caisses d'assurances sociales. L'enseignement mathématique, XXII^{me} année, 1921—1922, nos 1—2, paru en janvier 1922.

30. „Eine Folgerung aus dem Makehamschen Gesetze.“ Separatabdruck aus den Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft, Freiburg 1926.
31. „Beiträge zur Darstellung von Vorgängen und des Beharrungszustandes bei einer sich erneuernden Gesamtheit.“ Heft 21 der Mitteilungen der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker, Bern 1926.
32. Berichte des IX. Internationalen Kongresses für Versicherungswissenschaft, Stockholm 1930: „Integralgleichungen und sich erneuernde Gesamtheiten.“ Uppsala 1930.
33. „Zwei komplementäre Masszahlen der Versicherungsmathematik.“ Separatabdruck aus Commentarii Mathematici Helvetici, Volumen 4, 1932. Orell Füssli-Verlag in Zürich, 1932.
34. „Entkrankungskraft und Bessel'sche Funktionen.“ Verhandlungen des Internationalen Mathematikerkongresses Zürich 1932, Band II, S. 216, Orell Füssli-Verlag, Zürich 1932.

**Denkschriften und Gutachten Mosers, veröffentlicht durch das eidgenössische
Industriedepartement**

35. Denkschrift über die Höhe der finanziellen Belastung, welche den nach dem Entwurfe zu einem Bundesgesetze betreffend die Krankenversicherung einzurichtenden Krankenkassen voraussichtlich erwachsen wird. Bern, 15. April 1893.
Idem. Zweite Auflage. Bern, Buchdruckerei Stämpfli & Cie., 1895.
Idem. Französische Ausgabe, besorgt durch F. Rosselet.
36. Materialien zu den Gesetzentwürfen betreffend Unfall- und Krankenversicherung. Bern 1893.
37. Tabak-Monopol. Schätzung des jährlichen Reinertragnisses für die Schweiz. 1893.
38. Voranschlag über die jährlichen Kosten der staatlichen Krankenpflege in der Schweiz. Gemeinsam mit Herrn Sanitätsdirektor Schmid. Bern 1893.
39. Versicherungstechnische Untersuchungen über die nach dem Entwurf zu einem Bundesgesetze einzurichtende eidgenössische Unfallversicherung. Bern, Buchdruckerei Stämpfli & Cie., 1895. — Idem. Französische Ausgabe, besorgt durch F. Rosselet.
40. Höhe des Krankengeldes und der Renten in den einzelnen Lohnklassen. Darstellung auf Grund der bundesrätlichen Gesetzentwürfe betreffend die Kranken- und Unfallversicherung. Bern, Stämpfli & Cie., 1897.
41. Mutmassliche finanzielle Folgen der Abänderungen, welche in der Februar-sitzung der nationalrätlichen Kommission für die Kranken- und Unfallversicherung angeregt wurden. Bern, Stämpfli & Cie., 1896.
42. Rentenerhöhung für die mit Hilflosigkeit verbundene Unfalls-Invalidität. Darstellung, veranlasst durch den in der Maisitzung geäusserten Wunsch der nationalrätlichen Kommission für die Kranken- und Unfallversicherung. Bern, Stämpfli & Cie., 1896.
43. Zur Prämienberechnung. Bern 1897.
44. Beteiligung des Bundes, der Arbeitgeber und der Arbeiter an der Aufbringung der Mittel für die Kranken- und Unfallversicherung. Bern, Stämpfli & Cie., 1897.
45. Kranken- und Unfallversicherung. Entlegene Gebiete und ärztliche Hilfe. Bern, Stämpfli & Cie., 1897.
46. Bestimmungen betreffend die Ausländer in der Arbeiterversicherungs-Gesetzgebung der Grenzstaaten. Bern 1898.
47. Kranken- und Unfallversicherung. Übersichten und Tabellen über die Beteiligung des Bundes, der Arbeitgeber und der Arbeiter an der Aufbringung der Mittel (vom 1. März 1899). Nach den Beschlüssen der Bundesversammlung. Bern, Genossenschaftsdruckerei, 1899.

48. Haftung des in der Unfallversicherung prämienpflichtigen Arbeitgebers für die ökonomischen Folgen von Unfällen nach deutschem, österreichischem, norwegischem, italienischem und französischem Rechte. Bern 1899.
49. Die Versicherung und ihre Mittel. Nach dem Bundesgesetze betreffend die Kranken- und Unfallversicherung mit Einschluss der Militärversicherung vom 5. Oktober 1899. Bern, Genossenschaftsdruckerei, 1900.
50. Bericht der schweizerischen Delegation über die VI. Tagung des Internationalen Arbeiterversicherungs-Kongresses in Düsseldorf (17.—24. Juni 1902). Vom 7. Juli 1902. Bern, Genossenschaftsdruckerei, 1902.
51. Versicherungstechnischer Bericht über die Instruktorenversicherung. Erstattet im Auftrage der vom schweizerischen Militärdepartement zur Vorberatung des Gesetzentwurfes ernannten Expertenkommission. 7. August 1902. Bern, Ott & Bolliger, 1902.
52. Tabellen betreffend die Kapitalwerte der Militärpensionen. Vom 2. Februar 1903. Bern, Stämpfli & Cie., 1903.

Gedruckte Gutachten über Hilfskassen

53. Versicherungstechnischer Bericht über die Witwen- und Waisenkasse der Lehrerschaft des eidgenössischen Polytechnikums. Vom eidgenössischen Departement des Innern eingeholtes Obergutachten, verfasst von Dr. Ch. Moser, Mathematiker des eidgenössischen Industriedepartementes (26. Oktober 1900). Als Manuskript gedruckt.
54. Invaliden- und Altersversicherung. Auszug aus einem vom Zentralkomitee des Schweizerischen Lebensversicherungs-Vereins in Basel eingeholten Gutachten. Bern, Buchdruckerei Neukomm & Zimmermann, 1901.
55. Untersuchungen und Materialien zur Beurteilung der sechs Entwürfe für eine Hilfskasse des Personals der eidgenössischen Verwaltungen. Vom Zentralkomitee des Schweizerischen Lebensversicherungs-Vereins in Basel eingeholtes Gutachten, verfasst von Dr. Ch. Moser, Mathematiker des schweizerischen Industriedepartementes in Bern (22. Juni 1901). Bern 1901, Buchdruckerei Neukomm & Zimmermann.
Idem. Französische Ausgabe, besorgt durch R. Straub-Robert.
56. Akademische Witwen- und Waisenkasse in Bern. Technischer Bericht über die erforderlichen Einlagen (vom 15. Oktober 1907). Unterzeichnet von Prof. Graf und Prof. Moser.

Ausserdem existieren mehrere gedruckte Gutachten, die Moser zusammen mit andern Autoritäten verfasst und unterzeichnet hat.

L'Association des Actuaires suisses s'est gracieusement chargée des frais de publication du portrait.